



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°123/2017 du Conseil communautaire Séance du 9 octobre 2017

Date d'envoi de la convocation = 3 octobre 2017

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 58

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 16

Nombre de délégués absents : 1

L'an deux mille dix-sept, le neuf octobre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Goudargues, sous la présidence de M. Jean Christian REY, président de la communauté d'agglomération.

Présents : Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Jean-Yves CHAPELET, Emmanuelle CRÉPIEUX, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Louis CHINIEU, Sébastien BAYART, Jean-Claude TICHADOU, Gérard CASTOR, Fred MAHLER, José RIEU, Daniel FOURNIER, Patrice PRAT, Bernard PASQUALE, Yves CAZORLA, Serge VERDIER, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Benoit TRICHOT, Bernard DUCROS, Roger CASTILLON, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Gilbert BAUMET, Marie-Anne OUVRIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Lionel CHEVALIER, Jacques CABIAC, Didier BONNEAUD, Olivier JOUVE, Didier DELPI, René FABREGUE, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, Pierre BAUME, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Jean-Claude SUAU, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Joëlle CHAMPETIER.

Absents ayant donné procuration : Alain CHENIVESSE à Muriel ROY-CROS, Maxime COUSTON à Jean-Yves CHAPELET, Michel CEGIELSKI à Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Monique GRAZIANO-BAYLE à Denis RIEU, Vincent POUTIER à Rémy SALGUES, Laurence VOIGNIER à Catherine EYSSERIC, Karine GARDY à Emmanuelle CREPIEUX, Christian ROUX à Claudine PRAT, Maria SEUBE à Pierre BAUME, Catherine LAVIOS à Serge VERDIER, Aziza GRINE à Patrice PRAT, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT à Roger CASTILLON, Guy AUBANEL à Jean Christian REY, Marc ANGELI à Michel COULLOMB, Stéphane CARDENES à Didier BONNEAUD.

Absent : Stéphane PEREZ

Secrétaire de Séance : Bernard PASQUALE

Objet : Règlement intérieur des déchetteries.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement,
Vu les besoins de l'agglomération en matière de flux de déchets à collecter et à traiter en déchetterie ainsi que la nouvelle organisation de son parc,

Considérant que cette question a été présentée à la commission gestion des déchets du 18 septembre 2017,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- D'adopter le règlement intérieur des déchetteries joint en annexe et d'appliquer ce document à l'ensemble des installations.

Fait et délibéré à Goudargues, le 9 octobre 2017.

Pour copie conforme au registre,
Bagnols-sur-Cèze, le 10 octobre 2017

Le Président,
Jean Christian REY



*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le 17/10/2017*